

Dominique SELLIER, *La communication
gouvernementale en Europe. Analyse comparative*

Paris, Éd. L'Harmattan, coll. International, 2006, 102 p.

Angeliki Koukoutsaki-Monnier



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/7401>

DOI : [10.4000/questionsdecommunication.7401](https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.7401)

ISSN : 2259-8901

Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

Édition imprimée

Date de publication : 1 juillet 2007

ISBN : 978-2-86480-829-9

ISSN : 1633-5961

Référence électronique

Angeliki Koukoutsaki-Monnier, « Dominique SELLIER, *La communication gouvernementale en Europe. Analyse comparative* », *Questions de communication* [En ligne], 11 | 2007, mis en ligne le 01 juillet 2007, consulté le 12 avril 2021. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/7401> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.7401>

Ce document a été généré automatiquement le 12 avril 2021.

Questions de communication is licensed under CC BY-NC-ND 4.0



Dominique SELLIER, *La communication gouvernementale en Europe. Analyse comparative*

Paris, Éd. L'Harmattan, coll. International, 2006, 102 p.

Angeliki Koukoutsaki-Monnier

RÉFÉRENCE

Dominique SELLIER, *La communication gouvernementale en Europe. Analyse comparative*. Paris, Éd. L'Harmattan, coll. International, 2006, 102 p.

- 1 La dénomination commune de communication gouvernementale recouvre-t-elle, au sein de l'Union européenne des Quinze, des optiques et des pratiques différentes ? Voici la question que pose Dominique Sellier dans *La communication gouvernementale en Europe. Analyse comparative*, ouvrage qui, à travers une approche contrastive, cherche à définir les « spécificités » des différents États européens en matière de stratégies et d'outils de communication. Si l'analyse épouse la problématique de la communication politique, l'hypothèse sous-jacente acquiert une dimension anthropologique : les manières de traiter la formation de l'opinion choisies par les différents pays nous renseigneraient sur leurs valeurs et sur leurs caractéristiques identitaires ou culturelles.
- 2 La première partie de l'étude cherche à définir le cadre conceptuel de l'analyse. L'auteur pose notamment le problème du rapport entre information et communication, en s'appuyant sur le travail et les hypothèses émises en la matière par Daniel Bougnoux dans son ouvrage *La Communication contre l'information* (Paris, Hachette, 1995). Par la suite, elle ancre les pratiques de la communication politique dans une problématique anthropologique, en s'inspirant notamment des travaux d'Emmanuel Todd (*L'invention de l'Europe*, Paris, Éd. Le Seuil, 1996), qui établit un lien entre la diversité des structures familiales, telle qu'elle apparaît en Europe au xx^e siècle, et la diversité des systèmes idéologiques qui en découle et qui segmente l'espace politique européen jusqu'à nos

jours. Ces premiers cadrages théoriques constituent la base sur laquelle Dominique Sellier formulera trois hypothèses : les gouvernements européens ont tendance à favoriser le développement d'outils d'information (par rapport à ceux de communication) ; la mise en place de ces outils au sein des différents pays européens est liée à l'ancienneté des préoccupations démocratiques de chaque pays ; l'identité nationale reste prégnante en matière de communication gouvernementale.

- 3 Dans la deuxième partie, Dominique Sellier propose un panorama de la « mosaïque » européenne (p. 39), à travers l'étude du mémo 2003 du Club de Venise. Créé il y a 20 ans, ce club informel regroupe aujourd'hui les services d'information gouvernementaux de l'Union européenne, avec l'objectif de permettre l'échange d'informations « entre services homologues » (p. 30). Dans cette optique, il se réunit deux fois par an, une fois à Venise, une fois dans la capitale du pays présidant l'Union européenne. L'analyse de contenu du mémo 2003, document de diffusion restreinte présentant brièvement les missions des services gouvernementaux de chaque pays, relève divers positionnements qui semblent coexister au sein de l'Union européenne. Ainsi note-t-on des organismes gouvernementaux qui mettent l'accent sur leur mission d'informer (l'Allemagne, l'Irlande, l'Autriche, et dans une moindre mesure les Pays-Bas, la Grèce et la Finlande) et d'autres qui assument explicitement la priorité donnée à la communication (la Belgique, le Portugal et la Grande-Bretagne, à travers l'un des deux organismes étudiés entre dans cette catégorie, mais aussi l'Italie, le Luxembourg, le Danemark et la Suède, dont les organismes gouvernementaux étaient traditionnellement dédiés à l'information). On relève également des organismes qui « s'affichent communication mais se racontent au travers d'une rhétorique de l'information » (p. 43), dans le cas de l'Espagne mais aussi, et encore une fois, de la Grande-Bretagne, dont le second organisme étudié entre dans cette catégorie. Enfin, au milieu de ces groupes, on note l'« exception française » (p. 44) dont le service de communication du gouvernement oscille entre information et communication.
- 4 Pour l'auteur, cette analyse « permet de déduire que la dénomination commune de communication gouvernementale recouvre bien une gamme de partitions différentes en fonction des pays » (p. 62). L'option en faveur de l'information semble néanmoins primer, du moins en apparence, dans les discours des services de communication gouvernementaux, ce qui confirme la première hypothèse évoquée plus haut. Cependant, l'auteur souligne qu'il convient de nuancer cette hypothèse face à la montée en puissance de nouvelles fonctions de communication, dont la Grande-Bretagne apparaît comme le pays phare, l'Allemagne occupant la place diamétralement opposée avec un engagement explicite en faveur de l'information. La comparaison du mémo 2003 du Club de Venise avec celui de 1999 confirme cette évolution, en même temps qu'elle nuance la seconde hypothèse, celle relative à l'importance de l'ancienneté des pratiques démocratiques dans la mise en place des pratiques de communication. En effet, « le mémo 2003 du Club de Venise fait apparaître une situation plus complexe que celle du mémo 1999, où l'on percevait clairement une majorité écrasante d'organismes dédiés aux fonctions d'information par opposition à une Europe du Sud revendiquant un positionnement de communicant, souvent associé au contrôle » (p. 63).
- 5 Le reste de l'ouvrage est consacré à l'analyse plus approfondie des organismes de communication gouvernementaux de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne et de la France, pays emblématiques, selon le modèle d'Emmanuel Todd, en tant que systèmes

idéologiques au sein de l'Europe. Le corpus est constitué notamment des sites Internet de ces organismes, dont l'analyse est appuyée par une série d'entretiens. Cette approche donne l'occasion de cerner l'originalité de chaque organisme, à savoir celle d'une agence de communication s'adressant à des clients pour le *COI Communications (Central Office of Information)*, celle d'un outil de communication gouvernementale assumé pour le *Bundes-presseamt* et celle d'un opérateur discret se présentant sous forme d'une fiche technique minimaliste pour le SIG (Service d'information du gouvernement).

- 6 Ainsi l'étude confirme-t-elle l'hypothèse relative à l'importance de l'identité nationale en matière de pratiques et de stratégies de communication gouvernementale. Elle permet plus particulièrement de dégager deux situations emblématiques : « Celle de l'organisme britannique incarnant une optique [de] communication, très cohérente avec la tradition de distance à l'égard du pouvoir politique contenue dans la logique du *Common Law* ; et celle de l'organisme allemand maintenant le cap d'une diffusion linéaire de l'information, via une structure de porte-parolat, rendue possible par une tradition, elle aussi ancienne, de respect de l'État et de l'administration » (p. 93). Enfin, elle met en lumière un certain goût de la France pour les sondages et les analyses d'opinion, champ de prédilection de la communication politique et gouvernementale, mais aussi indice d'une modification opérée au sein de l'espace public français, liée à l'usage croissant des sondages par les médias. Pour l'auteur, il s'agit d'une singularité qui s'explique peut-être par la tradition de bicéphalisme du pouvoir à la tête de l'État français, qui multiplie les émetteurs et limite, par là, la mise en place d'une structure de coordination et d'homogénéisation du discours gouvernemental. Cela explique peut-être l'attention portée par l'organisme français à l'analyse de l'opinion, « le point de vue de cette dernière intervenant alors comme arbitre du conflit » (p. 91).

AUTEURS

ANGELIKI KOUKOUTSAKI-MONNIER

Université de Haute-Alsace

CREM, université Paul Verlaine-Metz